

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
LIMITÉE

E/CN.14/CERT/140  
16 juillet 1965

FR. FCL IS  
Original FCL IS

31234



COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Réunion d'experts sur la création de centres  
communs de services spécialisés dans le domaine  
des levés et des cartes  
Addis-Abeba, 30 juin - 10 juillet 1965

EXTRAITS DES COMMUNICATIONS PRÉSENTÉES PAR LES REPRÉSENTANTS  
DES PAYS EXTRA-AFRICAINS

I. Tchécoslovaquie

Le Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque pourra envoyer aux centres communs, s'il y a lieu, un certain nombre de spécialistes et experts tchécoslovaques des levés et des cartes.

Dans les établissements de l'administration centrale de géodésie et cartographie, il pourra, si on le lui demande, former gratuitement un certain nombre de spécialistes africains aux techniques de la cartographie et à la mise en oeuvre des appareils de restitution photogrammétrique.

Il pourra, sur demande, prêter sans concours par la fourniture aux centres communs de certains appareils de géodésie et de cartographie.

Mon Gouvernement a accepté la proposition de la Commission économique pour l'Afrique relative à l'échange de cartes, de données cartographiques de base et de publications se rapportant au continent africain. Une coopération de ce genre a déjà commencé entre le Centre de documentation et de références cartographiques pour l'Afrique et notre administration centrale de géodésie et cartographie, et elle peut être étendue également aux centres communs.

L'administration centrale de géodésie et cartographie de la République tchécoslovaque, qui est chargée de la Commission IV de l'ISP<sup>1/</sup> pour la période qui s'étend de 1964 à 1968, organisera à Prague, du

<sup>1/</sup> International Society of Photogrammetry.

20 août au 3 septembre 1965, le Symposium international de photogrammétrie, qui s'attachera particulièrement aux problèmes des pays en voie de développement en matière de levés et de cartes.

En ma qualité de président de la Commission IV qui s'occupe des levés aéro-photogrammétriques de la surface terrestre, j'ai le plaisir, au nom du comité d'organisation et à titre personnel, d'inviter à ce symposium tous les participants à la présente réunion.

## II. République fédérale d'Allemagne

Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne ainsi que les organismes allemands de cartographie sont convaincus que des cartes et des données géodésiques modernes sont nécessaires au développement économique des pays africains. Ils portent donc un vif intérêt aux efforts que la CEA et les divers pays déploient en vue de l'extension des travaux cartographiques en Afrique.

En particulier, mon Gouvernement se propose d'appuyer les efforts tendant à la création de centres de formation ou de centres communs de services spécialisés. En dehors des contributions ordinaires aux programmes du Fonds spécial et de l'Assistance technique des Nations Unies, ce soutien prendra aussi la forme d'une coopération directe avec les centres de la CEA et avec les pays qui les accueilleront.

Pour ce qui est des centres communs, je suis heureux de pouvoir annoncer que mon Gouvernement est disposé à leur prêter son concours en leur procurant du matériel moderne ainsi qu'en leur envoyant, pour la phase de démarrage, des spécialistes expérimentés.

Les experts et les services de mon Gouvernement estiment que les photoplans sont particulièrement importants, en ce sens qu'ils offrent le moyen de répondre aux besoins urgents qui existent dans le domaine de la production des cartes et de la planification du développement. Le concours de mon Gouvernement sera donc axe essentiellement sur cet aspect des travaux photogrammétriques; à cet effet, il créera dans un centre commun un laboratoire spécialisé dans la production d'orthophotoplans à l'aide d'un projecteur orthographique combiné avec un restituteur stéréoscopique.

### III. Inde

Conformément à sa politique d'intensification de la coopération scientifique, technique et économique avec les pays africains, le Gouvernement de l'Inde apporte son plein concours à cette entreprise et il sera heureux de fournir toute l'aide et l'assistance requise dans les limites de ses possibilités.

Si des moyens de formation aux techniques de la photogrammétrie, des opérations géomagnétiques et géophysiques sont nécessaires, mon Gouvernement sera heureux d'y pourvoir.

De même, mon Gouvernement sera heureux de fournir les moyens de formation qui seraient nécessaires dans le domaine de la géologie et de la sylviculture.

### IV. Pays-Bas

Le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas se félicite de toutes les activités appelées à favoriser et à accélérer le développement des pays africains. Mon Gouvernement estime qu'un ou plusieurs centres communs de services spécialisés dans le domaine des levés et des cartes pourraient rendre de grands services aux pays africains, dans la mesure où ces centres utiliseraient les méthodes modernes et efficaces.

Mon Gouvernement est donc prêt, dans les limites de ses possibilités, à envisager d'apporter une assistance technique aux centres de ce genre qui seraient créés en Afrique. Mon Gouvernement se réserve toutefois de préciser ultérieurement l'importance et la nature de l'aide qu'il pourrait fournir, en attendant qu'un plan plus détaillé de l'activité du ou des centres prévus aura été publié.

Considérant que de nombreux travaux préparatoires sont encore nécessaires pour créer ce ou ces centres communs de services spécialisés conformément aux recommandations de la présente réunion, mon Gouvernement, pour la planification et la préparation de ces centres communs, ainsi que pour les méthodes appelées à gouverner leur activité technique, offre les services d'experts que la Commission pourrait solliciter et que les Pays-Bas seraient en mesure de fournir.

Comme des moyens de formation existent aux Pays-Bas, et notamment le Centre international de Delft pour la formation aux techniques des levés aeriens, mon Gouvernement, sur demande de la CEA, est prêt à contribuer à la formation technique du personnel. Le caractère et l'étendue de cette assistance seraient à préciser par des consultations entre mon Gouvernement et la CEA.

V. Etats-Unis d'Amérique

Afin d'aider les Etats ou les groupes d'Etats africains qui souhaitent former un personnel spécialisé dans le domaine des levés et des cartes et qui sont prêts à y consacrer une partie de leurs ressources en démontrant ainsi qu'ils s'intéressent effectivement à cette question, le Gouvernement des Etats-Unis est disposé à examiner toutes propositions concernant une assistance technique de caractère bilatéral par l'intermédiaire, soit des institutions régionales, soit des organismes nationaux existants, tels que les universités africaines, qui sont prêts à se charger des fonctions de formation à l'échelon régional.

Un certain nombre de spécialistes hautement qualifiés des levés et des cartes étant nécessaires aux pays africains, les Etats-Unis pourront également y pourvoir dans une certaine mesure dans le cadre de l'American African Scholarship Program of American Universities (AASPU) et de l'African Graduate Scholarship Program (AFGRAD), qui prévoient d'accorder à des étudiants diplômés ou non des bourses d'études dans des universités ou collèges américains. Pour connaître les conditions d'octroi de bourses d'études dans le cadre de ces programmes, les pays africains intéressés devront se mettre en rapport avec l'Ambassade des Etats-Unis ou la mission de l'USID<sup>1/</sup>.

De plus, le Gouvernement des Etats-Unis est disposé à examiner favorablement toutes les demandes des gouvernements africains relatives à une assistance pour l'exécution de levés cartographiques. Ces levés offrent également la possibilité de former des africains qualifiés aux

<sup>1/</sup> United States Agency for International Development.

travaux pratiques. Pour déterminer les demandes qui pourront être retenues, le Gouvernement des Etats-Unis accordera, en règle générale, la priorité à celles qui se rapporteront plus directement à des activités ou projets de développement économique d'un aboutissement imminent ou prochain. Le Gouvernement des Etats-Unis apporte aussi un soutien indirect aux activités des Nations Unies dans le domaine des levés et des cartes, par sa contribution de 40 pour cent aux ressources du Fonds spécial.

Il se peut également que le Gouvernement des Etats-Unis dispose de temps à autre d'un matériel en excédent qui pourrait être utilisé pour des levés et des cartes. A certaines conditions, l'Agency for International Development (USAID) est prête à examiner les demandes visant au transfert de ce matériel à des pays africains et à des institutions régionales africaines. Ces conditions ont pour objet de faire en sorte que ce matériel soit utilisé à des fins utiles au développement économique les candidats éventuels devant, d'autre part, manifester leur volonté de travail. Les pays intéressés par ce matériel doivent le faire savoir, en indiquant l'usage auquel il est destiné, à la mission de l'USAID ou à l'Ambassade des Etats-Unis.

Il découle de ce qui précède que le Gouvernement des Etats-Unis est aux côtés des pays africains et de la Commission économique pour l'Afrique dans l'intérêt qu'ils portent aux activités du domaine des levés et des cartes en ce qu'elles favorisent le développement économique de l'Afrique.

